

LE VINGT TROIS MARS DEUX MIL QUINZE ONT ÉTÉ CONVOQUÉS MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX EN VUE DE LA RÉUNION QUI DOIT AVOIR LIEU LE TRENTE MARS DEUX MIL QUINZE

SÉANCE DU 30 MARS 2015

LE TRENTE MARS DEUX MIL QUINZE, VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, LÉGALEMENT CONVOQUÉ S'EST RÉUNI À LA MAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ÉRIC HERBET, MAIRE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM : Éric HERBET, Francis DURAN, Sylvie HANIN, Régis LECLERC, Valérie LOPEZ, Michel DURAND, Christian CASTELLO, Gisèle POTEL, Dominique VASSEUR, Martine VINCENT, Rémi FOLLET, Pascal CASSIAU, Sadirith PHENG, Valérie FAKIR, Edwige GOUVERNEUR, Nadège MAMIER, André ROLLINI, Erick BOQUEN, Fabienne METAIRIE, Gladys LEROY, Frédéric GUISLIN

ABSENTES EXCUSÉES : Noëlla FIZET-GUILLON, Maryse PETIT,

Madame Noëlla FIZET-GUILLON donne pouvoir à Monsieur Eric HERBET,

Madame Maryse PETIT donne pouvoir à Monsieur André ROLLINI.

Madame Edwige GOUVERNEUR est nommée secrétaire de séance.

Constat est fait que les conditions de quorum sont remplies.

1 PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 MARS 2015

Le procès-verbal est adopté.

2 COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2014

Le Conseil Municipal,

- Après avoir été destinataire d'une note de synthèse détaillée et d'un exemplaire du compte administratif.

Après avoir entendu le rapport de Francis DURAN, établi suite à la réunion de la commission Finances-budget, notamment :

Les charges et recettes de fonctionnement :

En 2014, les produits de fonctionnement ont progressé de 11.8% (+ 265 960€) tandis que les charges ont augmenté, quant à elles, de 10,9% (+ 219 865€).

L'évolution marquée des produits s'explique en grande partie par l'encaissement tardif du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) de 2013 dont le versement de 76 412€ n'est intervenu que le 08/01/2014 et a donc été imputé sur l'exercice 2014. Dans la mesure où le versement correspondant à l'exercice 2014 a été (régulièrement cette fois) constaté également sur 2014, le surcroît de recettes lié au FDPTP s'élève à 154 015€ par rapport à 2013, soit pratiquement plus de la moitié de l'augmentation des recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, la commune a bénéficié en 2014 de remboursements sur rémunérations supérieurs à 2013. De plus, les opérations comptables, liées au transfert des parcelles aménagées vers le budget annexe du lotissement communal, ont généré également des recettes de fonctionnement supplémentaires même si celles-ci ont été compensées par des dépenses de même valeur.

Enfin, bien que globalement les recettes de fonctionnement ont progressé, il convient, cependant, de noter que la dotation globale de fonctionnement allouée à la commune (comprenant la dotation globale, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation) a reculé en 2014 de 5,5 % à 661 401€ (- 38 760 €).

Il convient, par ailleurs, de souligner que l'insuffisance de crédits budgétaires constatés en fin d'année n'a pas permis de comptabiliser le prélèvement lié au fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) instauré dans le cadre de la réforme ayant supprimé la taxe professionnelle. Ce prélèvement représente une dépense de 17 124 € qui devra donc être régularisée sur 2015.

Les charges financières ont, au contraire des autres postes de dépenses, reculé très significativement en 2014 (- 5 435 € soit - 18,6%).

Compte tenu de ces éléments, le résultat de la commune a progressé sensiblement en 2014, passant de 241 601,49€ en 2013 à 285 506,97€ en 2014, soit une hausse de 18,17%.

La Capacité d'AutoFinancement brute (CAF) évolue dans les mêmes proportions que le résultat et l'autofinancement disponible après déduction du remboursement du capital des emprunts bondit même de 54,5%, passant de 82 215 € en 2013 à 127 035 € en 2014.

Les ressources et les emplois d'investissement :

En 2014, les dépenses d'équipements de la commune ont été réduites par rapport à 2013, atteignant 158 466 € en 2014, contre 612 172 € un an plus tôt. Elles ont permis de financer, principalement, des travaux sur des bâtiments communaux et des installations de voirie.

Afin de financer ces investissements, la commune de QUINCAMPOIX n'a souscrit aucun emprunt en 2014.

Au total, l'encours de dettes représente, au 31/12/2014, 559 927,38 €, en baisse de 22% par rapport à 2013. L'endettement de la commune de QUINCAMPOIX peut donc être qualifié de maîtrisé et constitue une marge de manœuvre pour les éventuels projets futurs.

Les recettes d'investissement se composaient, en 2014, du fonds de compensation de la TVA (54 171€), de taxe locale d'équipement (12 982 €) et de la taxe d'aménagement (54 305€).

Evolution du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie :

Ses ressources d'investissements s'avérant nettement supérieures à ses emplois, la commune de QUINCAMPOIX a pu consolider son fonds de roulement (qui peut s'apparenter aux réserves de la collectivité), celui-ci évoluant de 690 699 € au 31/12/2013 à 992 435 € à la fin de l'exercice 2014 (+ 301 736 €, soit + 43,7%).

A cette date, il représente plus de 6 mois de dépenses de fonctionnement courant ce qui permet à la commune de faire face aux dépenses sans rencontrer de difficultés de trésorerie.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un Président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Michel DURAND, doyen d'âge, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Eric HERBET, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Michel DURAND pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Après s'être fait présenter le Compte administratif se résumant ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		430 972,18 €		44 407,83 €	- €	475 380,01 €
Opérations de l'exercice	2 239 994,14 €	2 525 501,11 €	283 285,38 €	514 839,88 €	2 523 279,52 €	3 040 340,99 €
TOTAUX	2 239 994,14 €	2 956 473,29 €	283 285,38 €	559 247,71 €	2 523 279,52 €	3 515 721,00 €
Résultats de clôture		716 479,15 €		275 962,33 €		992 441,48 €
reste à réaliser	-		543 606,23 €	80 016,00 €	543 606,23 €	80 016,00 €
TOTAUX CUMULES	2 239 994,14 €	2 956 473,29 €	826 891,61 €	639 263,71 €	3 066 885,75 €	3 595 737,00 €
RESULTATS DEFINITIFS		716 479,15 €	187 627,90 €			528 851,25 €

Monsieur GUISLIN constate que le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 34% et estime qu'il est trop faible. Monsieur HERBET indique que les investissements sur les programmes « ateliers Municipaux » et « cuisine centrale des écoles » budgétés ont été lancés en fin d'année avec peu de dépenses sur l'exercice ce qui explique ce faible taux.

Après en avoir délibéré, à la majorité (18 pour, 4 abstentions)

- APPROUVE le compte administratif 2014
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

3 COMPTE ADMINISTRATIF 2014 LOTISSEMENT COMMUNAL

Dans les mêmes conditions, le Conseil délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

- APPROUVE le compte administratif 2014, lequel peut se résumer de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations de l'exercice	300 490,00 €	622 436,00 €	741 189,00 €	310 400,00 €	1 041 679,00 €	932 836,00 €
résultats 2013		247 396,00 €				247 396,00 €
TOTAUX	300 490,00 €	869 832,00 €	741 189,00 €	310 400,00 €	1 041 679,00 €	1 180 232,00 €
						- €
Résultat de clôture		569 342,00 €	430 789,00 €			138 553,00 €

4 AFFECTATION DES RESULTATS

4.1 Budget commune

- Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,
 - Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
 - Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - Un excédent de fonctionnement de : 285 506.97 €
 - Un excédent reporté de : 430 972.18 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 716 479.15 €
- Un excédent d'investissement de : 275 962.33 €
 - Un déficit des restes à réaliser de : 463 590,23 €
- Soit un besoin de financement de : 187 627,90 €

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : EXCEDENT 716 479.15 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 187 627.90 €
- Résultat reporté en Fonctionnement:: 528 851.25 €
- Résultat d'Investissement reporté : EXCEDENT 275 962,33 €

4.2 Budget Lotissement

- Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,
- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - Un déficit de Fonctionnement cumulé de : 430 789,29 €
 - Un excédent d'Investissement de : 569 342.00 €

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : DEFICIT 430 789.29 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €
- Résultat reporté en Fonctionnement: (002) 430 789.29 €
- Résultat d'Investissement reporté : EXCEDENT 569 342.00 €

5 COMPTES DE GESTION 2014

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, a repris le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures.

° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés ;

° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par le Receveur, tant pour la Commune que pour le budget lotissement, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;

Dans ces conditions il propose à l'assemblée de bien vouloir les adopter.

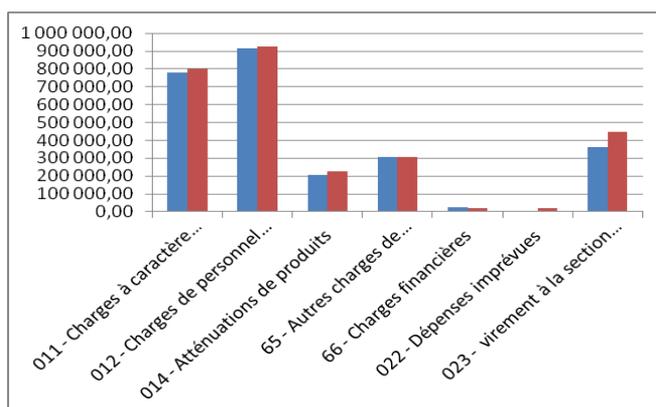
Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve ces derniers.

6 BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014

Monsieur Francis DURAN expose que suite à la réunion de la commission finances, le postulat de base dans le budget proposé est :

- D'être très vertueux en matière de dépenses de fonctionnement, mais de mettre l'accent sur l'entretien du patrimoine tant en bâtiment qu'en voirie
- De ne pas augmenter les taux d'imposition en 2015

Ainsi les dépenses réelles de fonctionnement passent de **2 234 961 €** en 2014 à **2 292 534 €** en 2015 soit + **2.57%**, le chapitre 61 (nécessaire à l'entretien du patrimoine) représentant à lui seul une augmentation de 6,6%



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2014	Propositions Nouvelles	Var./ N-1
Total recettes de fonctionnement	2 595 061,00	2 737 280,00	5,5
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	223 500,00	200 750,00	-10,2
73 - Impôts et taxes	1 141 451,00	1 159 214,00	1,6
74 - Dotations, subventions et participations	753 638,00	782 905,00	3,9
75 - Autres produits de gestion courante	32 500,00	42 800,00	31,7
77 - Produits exceptionnels			
013 - Atténuations de charges	13 000,00	22 760,00	75,1
002 - Excédent de fonctionnement reporté	430 972,00	528 851,00	22,7

En matière d'investissement :

Recettes

Hormis les recettes habituelles, la recette de 180.000 € provenant de la vente du terrain afin de construire les logements pour seniors et jeunes couples rue de Cailly, qui sera réalisée en 2015 est intégrée.

L'emprunt prévu en 2014, sera réalisé cette année.

Dépenses

Les restes à réaliser ont été reportés.

Les programmes cuisine centrale et ateliers Municipaux ont été ajustés en y intégrant les subventions, le montant exact des marchés, ainsi que la maîtrise d'œuvre et les contrôles techniques.

Les investissements nouveaux découlent des décisions prises en Conseil Municipal en 2014 et début 2015, mais aussi de la volonté indiquée ci-dessus de porter l'accent sur l'entretien du patrimoine.

AD'AP afin de commencer dès 2015 à mettre la commune en conformité d'accessibilité, un crédit de 100.000 € destiné tant aux bâtiments qu'à la voirie est proposé.

ZAC CENTRE BOURG : une proposition de 50.000 € correspondant aux études de la ZAC est faite.

Eclairage Public et enfouissement réseaux : les décisions prises par le Conseil Municipal en la matière, sont intégrées, soit une somme de 89.681 €

Radars pédagogiques : une somme de 15.000 € est inscrite au budget pour la mise en place de 3 radars pédagogiques sur le territoire de la commune

Informatique : suite à la décision de réaliser un audit sur une restructuration complète de nos services, une somme de 50.000 € est budgétée, afin de lancer les opérations dès la réalisation de l'audit

Bâtiments Communaux : sont intégrés dans ce programme les investissements suivants :

- Réfection d'un des logements de l'ancienne école Hélène BOUCHER.
- Réalisation d'une dalle béton nécessaire à l'implantation de deux ALGECO[®] au stade (ces ALGECO[®] étant financés par le PQFC)

- Reprise du sol et traçage de la salle polyvalente
- Réfection des peintures des différentes écoles

Voirie communale : les travaux suivants sont proposés :

- Mise en place d'une écluse rue de la Bucaille
- Création d'une voie piétonne route de la Mare aux Loups
- Travaux préparatoires aux travaux de la Communauté de Communes, rampe du Point du Jour
- Travaux d'écoulement pluvial rue de Cailly
- Rabotage et grave bitume impasse des Monts Meslins
- Liaison RPA-restaurant scolaire

Mobilier matériel : les acquisitions suivantes sont prévues :

- Souffleur aspirateur
- Broyeur de végétaux
- Outillage divers
- Tablier de chargement sur fourche tracteur
- Sono portable
- Grilles caddy pour expositions

Puis Monsieur DURAN, commence la présentation du Budget primitif.

A cet instant, Madame LEROY revient sur le compte administratif qui vient d'être approuvé, en effet, elle constate une erreur arithmétique dans la présentation de la note de synthèse concernant les restes à réaliser de l'opération « atelier » et demande des explications. En effet, le résultat de la soustraction du réalisé avec les crédits ouverts n'est pas égal au montant du reste à réaliser. Monsieur le Maire demande à Monsieur ADAM, secrétaire général, d'expliquer cette différence, Monsieur ADAM indique que les dépenses de l'opération « gestion pluviale » ont été soustraites des restes à réaliser.

Monsieur GUISLIN indique que les chiffres sont bons puisque le cumul « réalisé » « restes à réaliser » « crédits annulés », est bien égal aux montants des prévisions budgétaires, toutefois il précise que la présentation de la note de synthèse, pour être vraiment complète aurait dû intégrer les crédits annulés.

Monsieur ADAM vérifie les chiffres, mais précise qu'il existe toutefois une erreur de calcul de 4.000 € qui ne change rien au Budget Primitif proposé, puisque l'affectation des résultats intégrée dans ce dernier provient des résultats arrêtés lors du vote du Compte administratif.

Monsieur DURAN reprend la présentation du Budget Primitif proposé :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	781 588,00		797 786,00	797 786,00	797 786,00
012	Charges de personnel et frais assimil	912 850,00		926 100,00	926 100,00	926 100,00
014	Atténuations de produits	206 496,00		224 120,00	224 120,00	224 120,00
65	Autres charges de gestion courante	308 769,00		304 975,00	304 975,00	304 975,00
Total des dépenses de gestion courante		2 209 703,00	0,00	2 252 981,00	2 252 981,00	2 252 981,00
66	Charges financières	25 258,00		19 845,00	19 845,00	19 845,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues			7 708,00	7 708,00	7 708,00
Total des dépenses réelles de fonct.		2 234 961,00	0,00	2 280 534,00	2 280 534,00	2 280 534,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	360 100,00		456 746,00	456 746,00	456 746,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sectio</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		360 100,00	0,00	456 746,00	456 746,00	456 746,00
TOTAL		2 595 061,00	0,00	2 737 280,00	2 737 280,00	2 737 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
-------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 737 280,00
------------------------------------------------------	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 000,00		22 760,00	22 760,00	22 760,00
70	Produits des services, domaine et ven	223 500,00		200 750,00	200 750,00	200 750,00
73	Impôts et taxes	1 141 451,00		1 159 214,00	1 159 214,00	1 159 214,00
74	Dotations, subventions et participatio	753 638,00		782 905,00	782 905,00	782 905,00
75	Autres produits de gestion courante	32 500,00		42 800,00	42 800,00	42 800,00
Total des recettes de gestion courante		2 164 089,00	0,00	2 208 429,00	2 208 429,00	2 208 429,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 164 089,00	0,00	2 208 429,00	2 208 429,00	2 208 429,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sectio</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo</i>					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 164 089,00	0,00	2 208 429,00	2 208 429,00	2 208 429,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		528 851,00
-------------------------------------------	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 737 280,00
------------------------------------------------------	--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	2 560,00	2 560,00	100 000,00	100 000,00	102 560,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	168 067,00	120 453,00	421 200,00	421 200,00	541 653,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	500 000,00	420 593,00	231 934,00	231 934,00	652 527,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		670 627,00	543 606,00	753 134,00	753 134,00	1 296 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	159 783,00		121 168,00	121 168,00	121 168,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	160 373,00				
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		320 156,00	0,00	121 168,00	121 168,00	121 168,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		990 783,00	543 606,00	874 302,00	874 302,00	1 417 908,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		990 783,00	543 606,00	874 302,00	874 302,00	1 417 908,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 417 908,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	20 480,00	10 516,00	87 771,00	87 771,00	98 287,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	69 500,00	69 500,00			69 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	21 571,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		111 551,00	80 016,00	87 771,00	87 771,00	167 787,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	120 600,00		149 785,00	149 785,00	149 785,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	215 323,00		187 627,00	187 627,00	187 627,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 802,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes financières		474 725,00	0,00	517 412,00	517 412,00	517 412,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		586 276,00	80 016,00	605 183,00	605 183,00	685 199,00
021	Virement de la section de fonctionnement	360 100,00		456 746,00	456 746,00	456 746,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		360 100,00	0,00	456 746,00	456 746,00	456 746,00
TOTAL		946 376,00	80 016,00	1 061 929,00	1 061 929,00	1 141 945,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	275 963,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 417 908,00

Monsieur BOQUEN, indique que comme il l'a déjà précisé en commission finances, il conviendra d'être vigilant sur les dépenses d'alimentation, en effet, ceux-ci semblent augmenter de manière significative depuis 2013.

Réponse lui est faite que sur le CA 2013 on constatait une augmentation de ces dernières due à la confection des repas pour le centre de loisirs, mais que sur une seule demi-année, alors que

l'incidence en 2014 étant, elle sur l'année complète. Information supplémentaire est donnée que le prix de revient alimentaire d'un repas est de 2,28 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (19 pour, 1 contre, 3 abstentions) :

- 1- Approuve le montant de recettes et de dépenses inscrit aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget principal, soit en section de fonctionnement 2 737 280 € et en section d'investissement 1 417 908 €
- 2- Autorise au titre de l'année 2015 le versement des subventions telles qu'arrêtées dans le budget
- 3- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

7 TAUX D'IMPOSITION 2015

Monsieur DURAN, Premier Maire-Adjoint chargé des Finances expose :

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2015 qui a été présenté et voté, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 1 080 918 € ;

Considérant que la Commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte économique difficile ;

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

- Taxe d'habitation = 16.59 %
- Foncier bâti = 19.03 %
- Foncier non bâti = 51.52 %
- CFE = 17.31 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable Quincampoisien.

Cette base est déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de Finances.

Pour 2015, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 0,8 %.

Compte tenu du maintien des taux d'imposition et de la croissance des bases par rapport à 2014, le produit fiscal attendu pour 2015 est estimé à 1 080 918 € avec les bases prévisionnelles suivantes :

- Taxe d'habitation = 3 491 000 €
- Foncier bâti = 2 206 000 €
- Foncier non bâti = 81 300 €
- CFE = 231 500 €

Monsieur Eric HERBET, Maire, demande donc l'accord de l'assemblée pour maintenir les taux d'imposition suivants pour 2015, soit :

- Taxe d'habitation = 16.59 %
- Foncier bâti = 19.03 %
- Foncier non bâti = 51.52 %
- CFE = 17.31 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les propositions énoncées ci-dessus.

8 BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2014

Monsieur DURAN expose :

- Le lotissement a « racheté » en 2014 le terrain au budget principal
- Les prévisions de cette année correspondent à la deuxième phase des travaux, aux intérêts d'emprunts et aux variations de stocks.
- En matière de recettes, seuls ont été portés les terrains vendus et les terrains pour lesquels un compromis est signé, à ce jour le budget ainsi préparé permet de pourvoir au remboursement de la part capital de l'emprunt en 2016.
- L'intégration des bénéfices se fera dans le budget primitif 2016. Si la totalité (travaux, ventes) est réalisée en 2015, une possibilité sera offerte par budget supplémentaire, d'intégrer en 2015.

Puis il présente le budget se décomposant ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	700 513,00		249 884,00	249 884,00	249 884,00
012	Charges de personnel et frais assimil					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		1 200 513,00	0,00	249 884,00	249 884,00	249 884,00
66	Charges financières	13 433,00		16 092,00	16 092,00	16 092,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		1 213 946,00	0,00	265 976,00	265 976,00	265 976,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio	187 521,00		727 258,00	727 258,00	727 258,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo	13 433,00		16 092,00	16 092,00	16 092,00
Total des dépenses d'ordre de fonct.		200 954,00	0,00	743 350,00	743 350,00	743 350,00
TOTAL		1 414 900,00	0,00	1 009 326,00	1 009 326,00	1 009 326,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	430 790,00
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 440 116,00
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et ven	1 217 067,00		1 026 999,00	1 026 999,00	1 026 999,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participatio					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		1 217 067,00	0,00	1 026 999,00	1 026 999,00	1 026 999,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 217 067,00	0,00	1 026 999,00	1 026 999,00	1 026 999,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio	300 490,00		902 874,00	902 874,00	902 874,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo	13 433,00		16 092,00	16 092,00	16 092,00
Total des recettes d'ordre de fonct.		313 923,00	0,00	918 966,00	918 966,00	918 966,00
TOTAL		1 530 990,00	0,00	1 945 965,00	1 945 965,00	1 945 965,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 945 965,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	300 490,00		902 874,00	902 874,00	902 874,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		300 490,00	0,00	902 874,00	902 874,00	902 874,00
TOTAL		300 490,00	0,00	902 874,00	902 874,00	902 874,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	902 874,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	434 916,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		434 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1088)					
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		434 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	187 521,00		727 258,00	727 258,00	727 258,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		187 521,00	0,00	727 258,00	727 258,00	727 258,00
TOTAL		622 437,00	0,00	727 258,00	727 258,00	727 258,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	569 342,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	1 296 600,00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1- Approuve le montant de recettes et de dépenses inscrit aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget lotissement,
- 2- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

LA SÉANCE EST LEVÉE A 22h15